

## PLAN DE FORMATION 2009-2010 MODALITES D'INSCRIPTION

Vous devez effectuer votre inscription sur Internet

### ATTENTION :

- 1 ) *Les enseignants retenus sur un stage filé ne peuvent pas demander de stage long (janvier ou mai).*
- 2 ) *Si vous occupez un poste de Z.I.L. ou de BD, vous ne pourrez pas vous inscrire sur Internet : une procédure spécifique est à suivre : imprimé papier à télécharger sur le site de l'IA (également transmis aux écoles), à remplir et à renvoyer au service de la Formation Continue.*

Pour chaque stage, consultez la rubrique « public concerné »

#### 1. Les stages « PUBLIC DESIGNÉ » :

- Ils concernent un public précis déjà connu des services départementaux,
- Le responsable désigne lui-même les participants pour accompagner un travail en cours (mission départementale)

**Vous n'avez pas à vous inscrire pour ces actions**

#### 2. Les stages à « CANDIDATURE INDIVIDUELLE »

Pour ces actions, **il convient de s'inscrire par INTERNET** selon les modalités suivantes :

saisie des vœux pendant la période du **7 au 20 Septembre 2009** inclus,

(vous n'aurez pas accès aux inscriptions en dehors de ces dates)

**Adresse :** <http://services.ac-nice.fr>

**Rubrique :** Cliquer sur **Services proposés aux élèves et personnels de l'Education Nationale**

**Rubrique :** Cliquez sur **Plan Académique de Formation**

**CLIQUEZ SUR : P.A.F. 1<sup>er</sup> degré**

**CLIQUEZ sur « Accès au PAF des Alpes Maritimes »**

Avant de commencer, préparez votre **NUMEN et les numéros des stages** qui vous intéressent

**Vérifiez bien qu'il ne s'agit pas de stages à public désigné**

Déroulement d'une inscription sur la page d'accueil GAIA :

- Sélectionner **« inscription individuelle »**
- Renseignez votre numen **puis « suivant »**
- Renseignez le niveau de votre classe (ex : GS, CE1, CM1...) **puis « suivant »**
- Sélectionnez **« rechercher »**, vous avez 5 vœux possibles
- Renseignez le numéro de stage dans la rubrique « identifiant » **puis « suivant »**
- **Cliquez sur le libellé du stage qui apparaît** pour continuer
- Sélectionnez un **motif** pour chaque dispositif choisi
- Faites **« suivant »** à l'écran qui s'affiche

A ce stade, **si vous n'obtenez rien (=page affichée sans la case « suivant »), c'est que vous ne pouvez pas vous inscrire à ce stage. Faites « précédent » plusieurs fois et sélectionnez un nouveau stage.**

- Le libellé du stage s'affiche, votre 1<sup>er</sup> vœu est enregistré.

**Pour s'inscrire à d'autres stages, faites « rechercher » et reprenez la même procédure.**

- **Pour clôturer vos inscriptions, faites « classer »**  
Vous numérotez vos stages par ordre de priorité **puis « suivant »**

- Relisez **puis confirmer vos vœux**

- Une **clé d'inscription** vous est attribuée. **Notez-la soigneusement.**

Vous pouvez l'utiliser pour accéder de nouveau à votre dossier et modifier votre inscription.

Elle pourra vous être demandée pour justifier une inscription au plan de formation.

Remarque :

Si vous participez en début d'année scolaire à **un stage à « candidature désignée »**, celui-ci sera automatiquement considéré comme étant votre vœu n° 1.

Vos inscriptions à des stages à « candidatures individuelle » seront alors re-numérotées en conséquence.

**En cas de difficultés, vous pouvez contacter le service de la formation continue :**  
**04 93 72 63 29 OU 04 93 72 63 48**